Formation MELEC ou Titre équivalent pour équivalence ESTI

Formation - Standard

Ref	Dates	Jours	Heures	Durée	Financement	CHF
	Janvier 2025 (sous réserve)		Selon planning	1 semestre - 1/2 journée par semaine	CAF[750] n°6530[*]*voir conditions	CHF 3'500

DÉFINITION

De formation française, le MELEC (Bac professionnel des métiers de l'électricité et de ses environnements connectés) ou Titre équivalent, peut obtenir l'équivalence d'un niveau CFC d'électricien de montage délivré par l'ESTI.

Voir annexes dans onglet "DOCUMENTS".

PRÉREQUIS

- MELEC Bac professionnel des métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

ou

- Autres titres équivalents : s'adresser à nathalie.bernardet@ifage.ch- voir rubrique "Remarques"

et

- 1 année d'expérience professionnelle au moment de l'examen dans une entreprise d'installations conformément à l'OIBT, sous la direction d'une personne de métier

PRIX

Formation : CHF 3'500.--

Examen : CHF 500.-- (uniquement pour MELEC)

Non compris traitement du dossier ESTI (obligatoire) pour MELEC, environ CHF 300.-- à CHF 600.--

PUBLIC

- MELEC Bac professionnel des métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

ou

- Autres titres équivalents : s'adresser à nathalie.bernardet@ifage.ch - voir rubrique "Remarques"

et

- 1 année d'expérience professionnelle au moment de l'examen dans une entreprise d'installations conformément à l'OIBT, sous la direction d'une personne de métier

EVALUATION ET TITRE DÉCERNÉ

Examen pour MELEC :

- Pour chaque module, une note est attribuée comprise de 1.0 à 6.0 en demi-notes
  L'examen oral et pratique (entretien professionnel) est réussi si la note de chaque module n'est pas inférieure à 4.0
- Durée des modules M1 : 45 minutes - M2 : 60 minutes - M3 : 15 minutes

Un certificat de présence (90% minimum) et de notes ifage-CIEG sont délivrés en fin de formation.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Cette équivalence permet d'obtenir le niveau de compétence reconnu de personne qualifiée au sens de l'OIBT art 10a1.
En outre, elle permet de poursuivre une formation continue et supérieure (brevet et diplôme)

OBJECTIFS

- Connaître les bases légales en rapport avec les activités
- Connaître les contenus de la NIBT et de la terre de fondation
- Connaître les techniques de mesure et interprétation des valeurs de mesure
- Connaître les relations électrotechnique avec la technique de mesure
- Pouvoir effectuer la vérification initiale et contrôles
- Connaître le matériel électrique
- Pouvoir appliquer les règles de sécurité au travail

Adaptation des objectifs selon évolution de la technique

CONTENU

M1-Règles de la technique - 30 h

- Ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT; RS734.27)
- Ordonnance du DETEC sur les installation électriques à basse tension (RS734.277.3)
- Normes installations à basse tension selon la NIBT 2020
- Règles de la CES, Terres de fondation SNG 482638
- M2-Electrotechnique - 18 h

- Electrotechnique en ralation avec les mesures OIBT
- Contrôles, première vérification y compris pratique
- Utilisation d'appareils de mesure

M3-Sécurité au travail/matériels - 6 h

- Matériels
- Sécurité au travail

Matériel

Les ouvrages techniques sont compris dans le prix de la formation
Apporter son propre appareil OIBT

DURÉE ET ORGANISATION

Durée : un semestre, à raison d'une demi-journée par semaine (matin ou après-midi). Un horaire détaillé est remis aux participants en début de session

PROCHAINE RENTRÉE

Janvier 2025 (sous réserve)

REMARQUES

Titres équivalents non MELEC : le programme de formation est identique mais l'examen est réalisé par l'ESTI (selon Directive 2005/36/CE).

CONTACT

E : nathalie.bernardet@ifage.ch
T : 022 807 30 86